

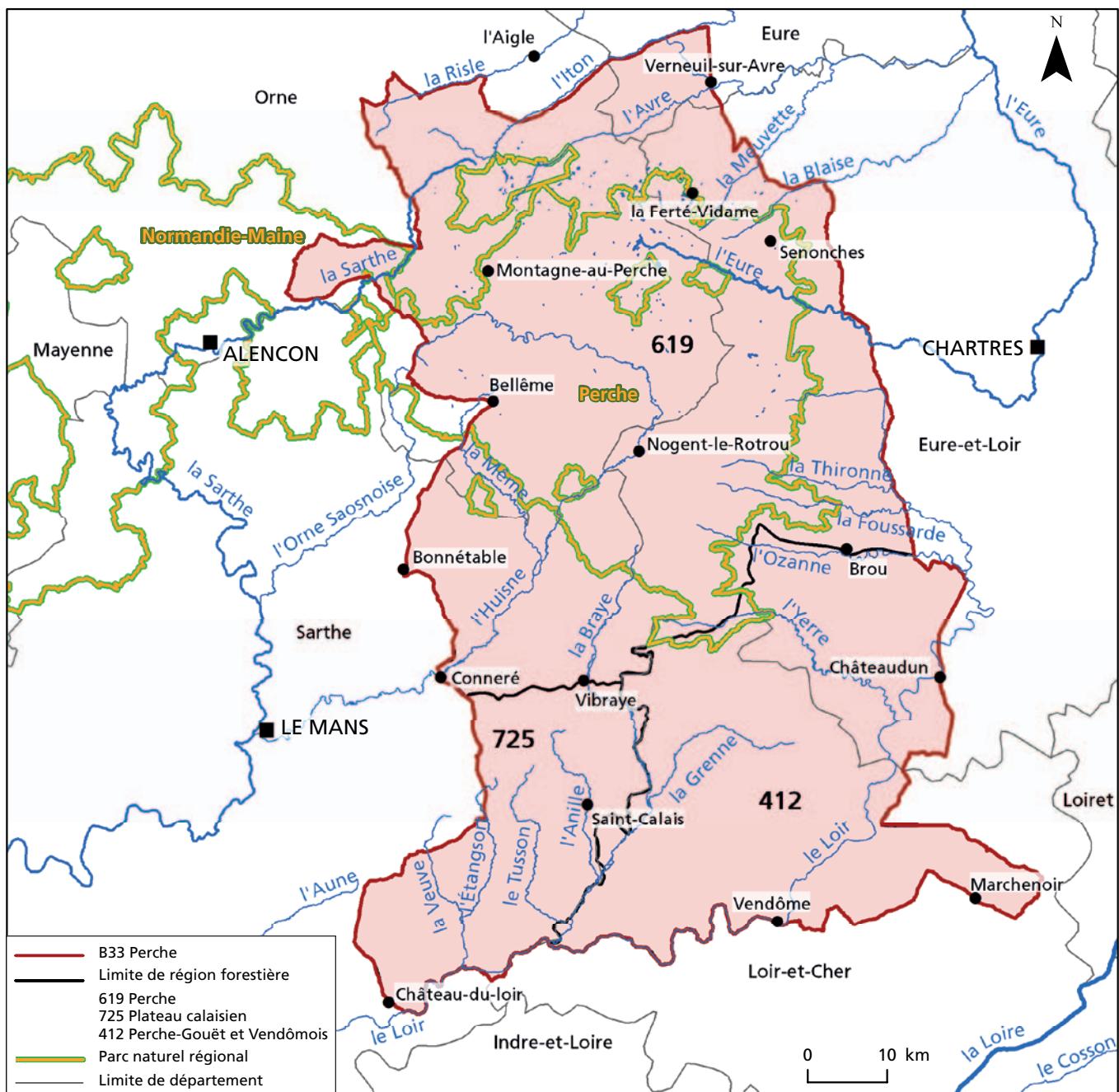
# Sylvoécorégion

## B 33 Perche



### Caractéristiques particulières à la SER

Le Perche correspond à un bombement de l'auréole crétacée du Bassin parisien recouvert de formations à silex parfois limoneuses, mais aussi par endroits sableuses ou, surtout, argileuses, d'où la prédominance des sols hydromorphes. Les chênaies-(hêtraies) constituent la végétation forestière la plus fréquente de cette région bocagère, avec des chênaies remarquables (forêts de Bercé ou de Bellême par exemple).



Sources : BD CARTO® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

Les régions forestières nationales de la SER B 33 : Perche

La SER B 33 : Perche regroupe trois régions forestières nationales IFN de l'ouest du Bassin parisien :

- le Perche (61.9), au nord ;
- le Plateau calaisien (72.5) au sud-ouest ;
- le Perche-Gouët et Vendômois (41.2), au sud-est.

S'étendant sur cinq départements : Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Orne et Sarthe, et trois régions administratives : Centre, Basse-Normandie et Pays de la Loire, la SER B 33 est entourée des SER :

- B 32 (Plateaux de l'Eure), au nord ;
- B 31 (Campagne de Caen et Pays d'Auge), au nord-ouest ;
- B 61 (Baugeois-Maine), à l'ouest et au sud-ouest ;
- B 62 (Champeigne-Gâtine tourangelle), au sud de la vallée du Loir ;
- B 44 (Beauce), à l'est.

Le Perche tire son nom de la sylva pertica qui couvrait, il y a plus de 2000 ans, l'ensemble de ce territoire. L'appellation Perche-Gouët (ou Petit

Perche) vient du nom de Guillaume Gouët, seigneur de Montmirail, qui a donné une unité à cette petite région.

La région du Perche est réputée pour la qualité de son chêne et l'élevage du cheval de trait percheron.

La SER B 33 comprend l'ensemble du territoire du parc naturel régional (PNR) du Perche et une petite partie, couvrant la forêt domaniale de Bourse, du PNR de Normandie-Maine.

## Climat

Le climat est de type océanique : la région subit les perturbations et dépressions venant du nord-ouest ; elle est cependant soumise à des influences continentales dans la partie centrale de la Sarthe, ainsi que du plateau Calaisien au Perche vendômois.

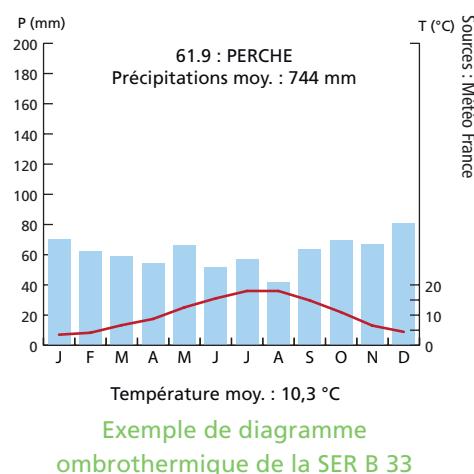
La température moyenne annuelle s'étage du nord au sud entre 10 et 12 °C.

Le nombre moyen annuel de jours de gel ne dépasse guère 50, mais les gelées peuvent être tardives. Le climat est caractérisé par des

brouillards fréquents : 60 jours par an environ.

Les précipitations sont relativement bien réparties dans l'année, avec une fréquence accrue en automne et en hiver. La moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 650 et 850 mm.

L'ensoleillement varie également du nord au sud ; on relève cependant 1 780 heures de soleil par an dans le nord de la Sarthe.

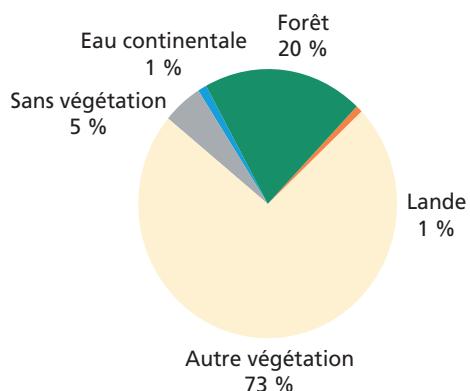


## Utilisation du territoire

Le paysage bocager de la frange ouest du Perche et du plateau Calaisien est constitué d'une mosaïque de parcelles irrégulières avec des haies plus ou moins fournies et des arbres fruitiers qui donnent au paysage un aspect très boisé. La densité du bocage n'est cependant pas aussi forte que dans les régions plus occidentales. De grands massifs forestiers riches en chêne de qualité répartis sur l'ensemble de la région donnent à la région une réputation indéniable : Bellême, Réno-Valdieu,

la Ferté-Vidame, Senonches, Vibraye et, surtout, Bercé... Au sud-est, le grand massif privé de la forêt de Marchenoir, qui paraît être en Beauce, est rattaché au Perche.

Dans cette SER essentiellement agricole (73 %), la forêt occupe 20 % de la surface totale et avoisine 125 000 ha sans compter les peupleraies cultivées, d'une superficie de 10 000 ha environ.



# Relief et hydrographie

Le Perche est un ensemble de plateaux, de collines et de plaines entaillés par des cours d'eau plus ou moins encaissés. Un certain nombre de rivières y prennent leur source : l'Eure et son affluent l'Avre, le Loir et ses affluents : la Thironne, l'Ozanne, l'Yerre, la Braye, l'Aune ainsi que la Sarthe et son affluent l'Huisne et ses nombreux sous-affluents. Quelques rivières ne font que la traverser ou la longer, comme l'Iton et la Risle.

La ligne de partage des eaux entre

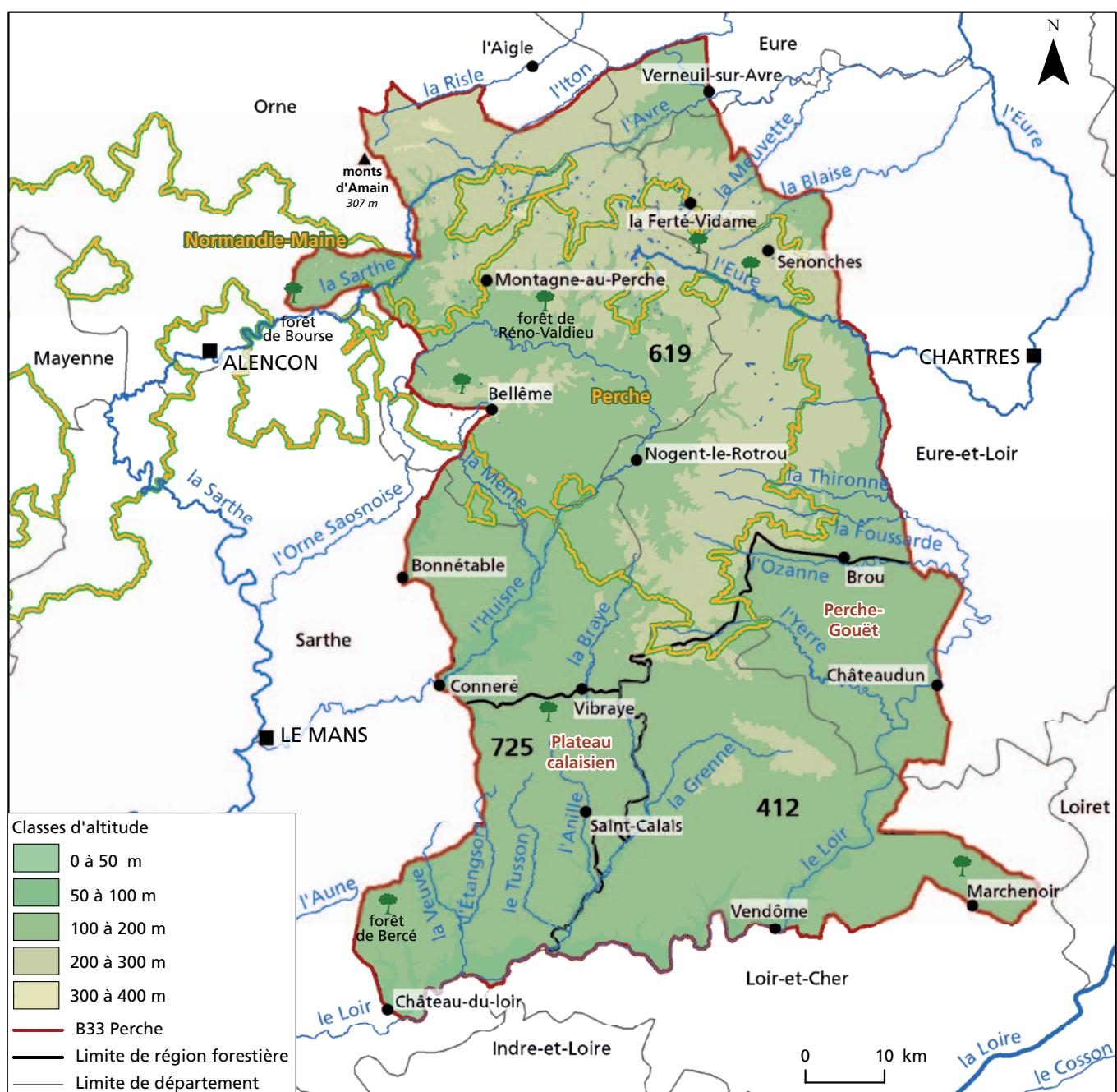
le bassin de la Loire et celui de Seine-Normandie passe par un axe nord-ouest/sud-est au centre du Perche, zone la plus élevée.

La limite nord du Perche est constituée par les vallées de la Risle puis de l'Iton, la limite sud par celle du Loir.

Au nord d'une ligne Mortagne-au-Perche/Nogent-le-Rotrou, de nombreux étangs parsèment une zone fortement boisée avec les massifs de la Ferté-Vidame et de Senonches ; d'autres étangs, plus épars, se

rencontrent dans le centre et le sud de la SER.

L'altitude varie de 50 m en bordure du Loir, dans la Sarthe, à 307 m aux monts d'Amain (Orne), avec une moyenne de 110 m pour l'ensemble du Perche. Ces plateaux faiblement ondulés ont été ouverts à l'agriculture par des défrichements successifs des zones les plus fertiles, laissant à la forêt les hauteurs d'argiles à silex hydromorphes.



Sources : BD CARTO®, BD ALTI® IGN, BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN.

# Géologie et sols

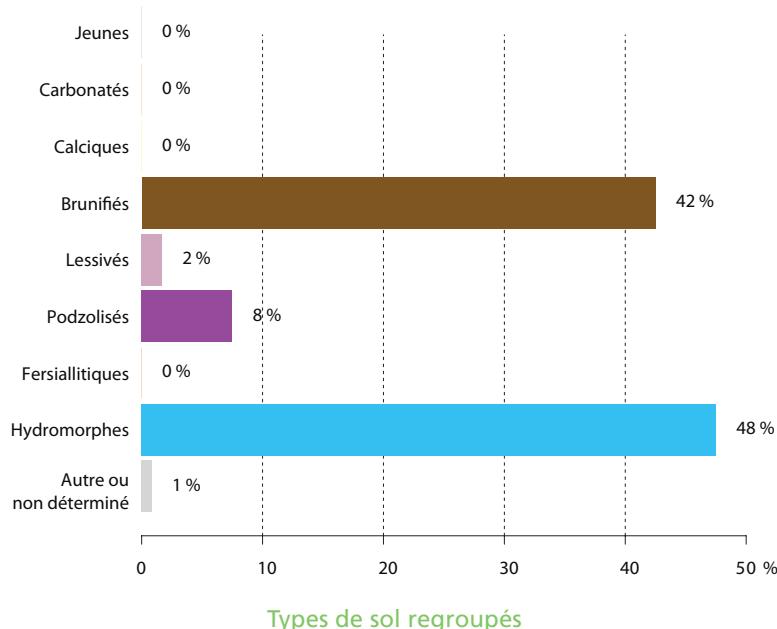
(cf. fiche GRECO B)

Les couches successives du Jurassique et du Crétacé constituent le socle de cette région, à la périphérie ouest du Bassin parisien ; elles ont subi une décalcification dont l'argile à silex constitue le matériau résiduel. Des alluvions du Quaternaire se retrouvent dans les vallées.

L'ensemble de la SER correspond

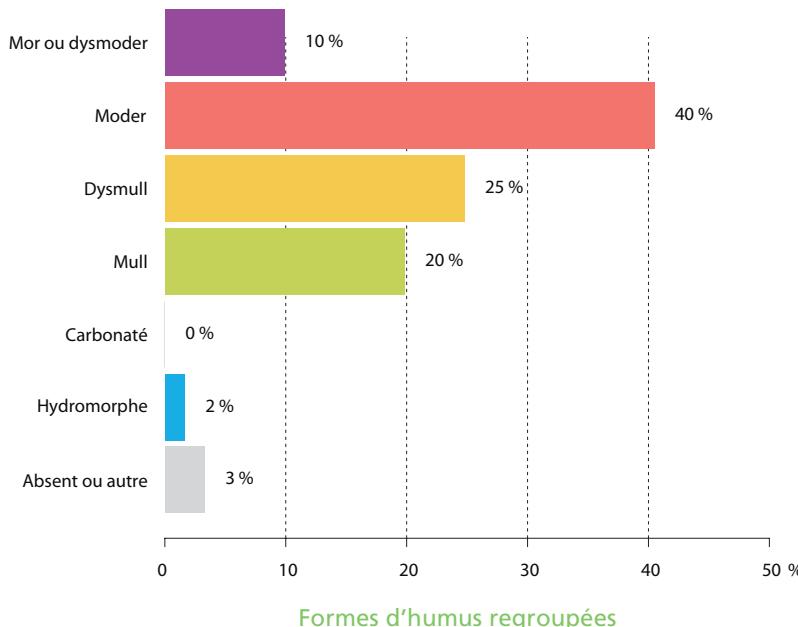
à une zone de bombement dans l'auréole crétacée du Bassin parisien datant du Cénomanien. On y retrouve des marnes, des argiles à minerai de fer et des argiles noires feuilletées, des sables d'origine marine et des formations résiduelles à silex souvent recouvertes de limons avec quelques affleurements de calcaires ou de marnes lacustres du

Tertiaire. Dans le Perche, les massifs forestiers sont implantés sur les hauteurs des bombements ; leur assise est constituée par les argiles à silex provenant de la décalcification du Cénomanien, reposant directement sur les sables du Perche formant les pentes et versants.



N.B. Tous les graphiques sont exprimés en pourcentage de la surface de forêt de production hors peupleraies, à partir des résultats des campagnes d'inventaire forestier national des années 2006 à 2010.

Les types de sol sous forêt les plus fréquents sont les sols hydro-morphes (Réodoxisols surtout, parfois dégradés : 46 % de la surface) et les sols brunifiés (Brunisols Dystriques et réodoxiques en majorité : 45 %), puis les sols podzolisés (Podzosols Ociques principalement : 7 %).



Les formes d'humus sous forêt indiquent un processus de décomposition des litières ralenti en raison de l'acidité du milieu et des basses températures sur les hauteurs :

- 40 % de la surface est couverte d'un humus de forme moder ou hémododer ;
- 10 % des humus sont de forme dysmoder.

Cependant, 45 % des humus ont un fonctionnement meilleur : 25 % sont de forme oligomull à dysmull et 20 % sont de forme mésomull à eumull. Ils sont hydromorphes sur 2 % de la surface de forêt de production.

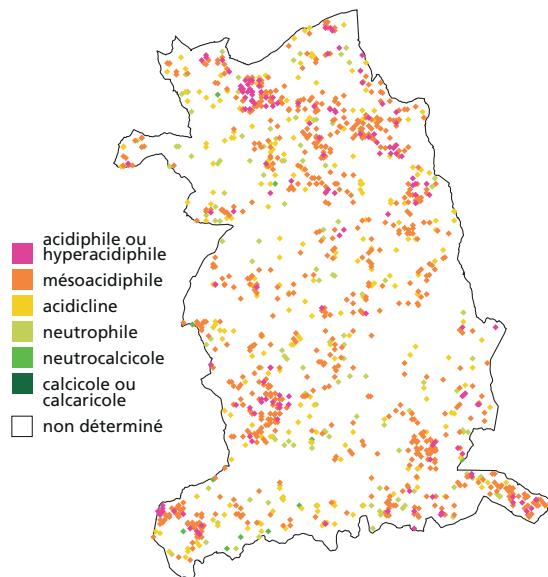
# Indicateurs des conditions de la production forestière

Les sols sont plus ou moins acides et à texture limoneuse, profonds. La plupart des espèces rencontrées sont mésoacidiphiles ou acidiphiles, hygroclines ou mésophiles.

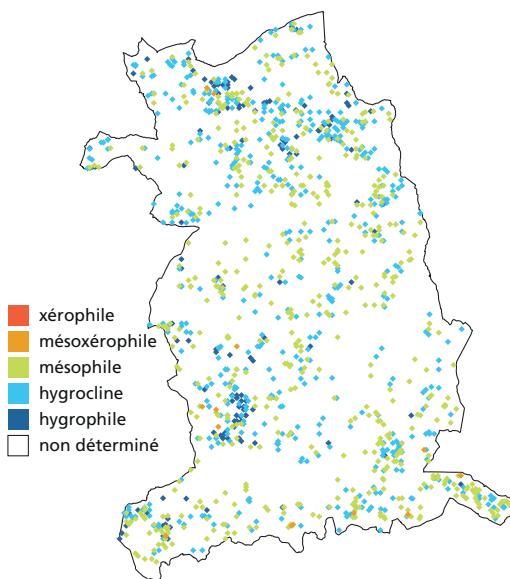
La végétation révèle une dominance des stations avec des niveaux trophiques mésoacidiphile (62 %), acidiphile (22 %), neutrophile (10 %) ou acidiphile (6 %).

Les espèces rencontrées sont relativement exigeantes en eau. Elles sont hygroclines sur 49 % de la surface, mésophiles sur 42 % et hygrophiles sur 10 %.

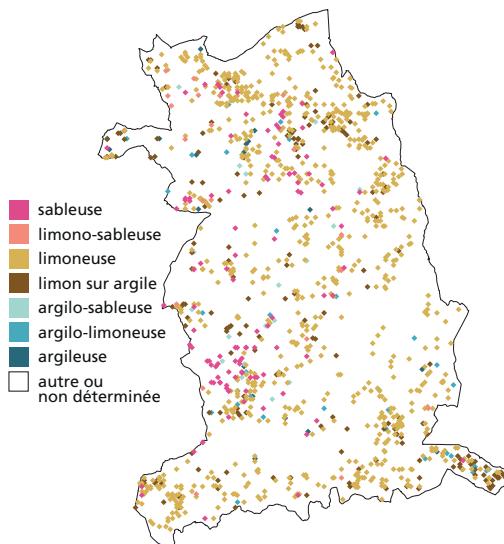
La texture des sols est à dominante limoneuse (68 % de la surface), limoneuse sur argile (12 %), sableuse (10 %) ou argilo-limoneuse (5 %). Les sols limoneux sont sensibles au tassement. En période humide, ils ont une faible portance et le passage d'engins lourds provoque des ornières profondes et un tassement en profondeur irréversible qui peut induire la formation d'une nappe perchée temporaire, souvent très fluctuante.



Extrait de la carte par point du niveau trophique

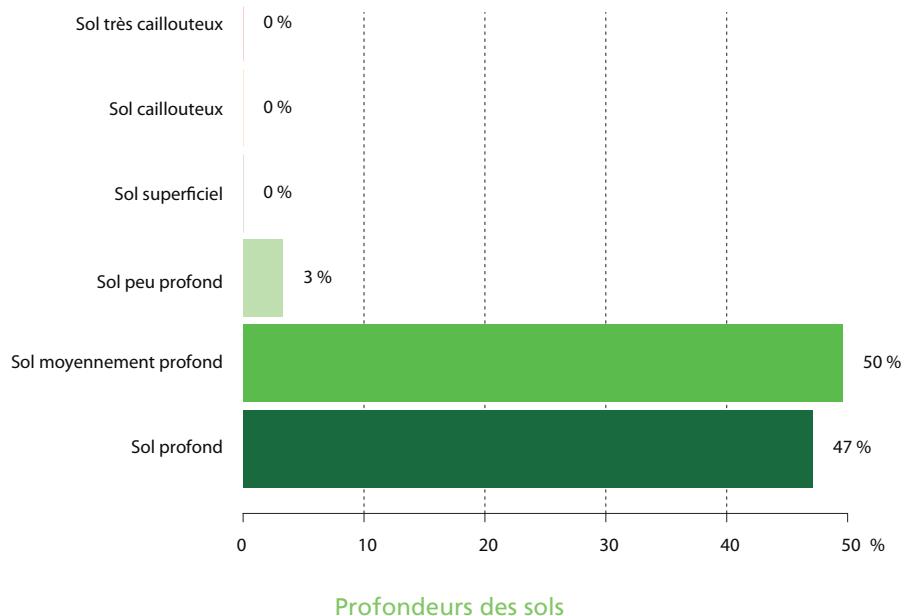


Extrait de la carte par point du niveau hydrique



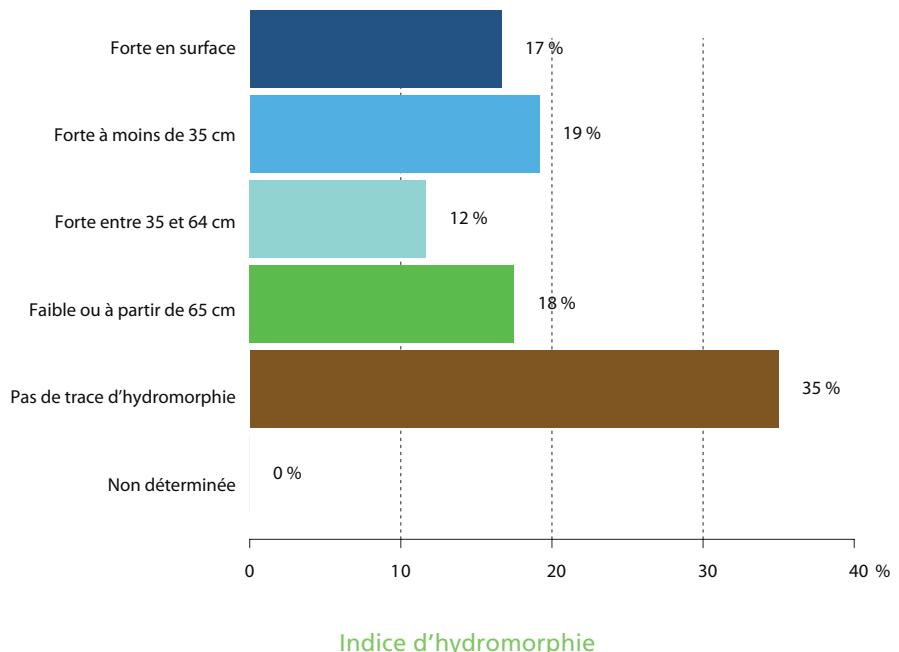
Extrait de la carte par point des textures des sols

La profondeur des sols, mesurée à la tarière pédologique, est variable :  
 - 47 % sont profonds (plus de 64 cm de profondeur) ;  
 - 50 % sont moyennement profonds (profondeur comprise entre 35 et 64 cm) ;  
 - 3 % sont peu profonds (< 35 cm).



35 % des sols sous forêt ne sont pas hydromorphes, mais 36 % le sont à faible profondeur (17 % en surface et 19 % à moins de 35 cm de profondeur) et 30 % à plus de 35 cm de profondeur (12 % entre 35 et 64 cm et 18 % à plus de 64 cm).

Les sols hydromorphes présentent un excès d'eau temporaire ou permanent. Une accumulation d'eau stagnante dans le sol constitue un facteur défavorable pour la croissance des arbres car les racines de la plupart des essences forestières subissent alors une asphyxie d'autant plus importante que la nappe est proche de la surface du sol et persiste longtemps.

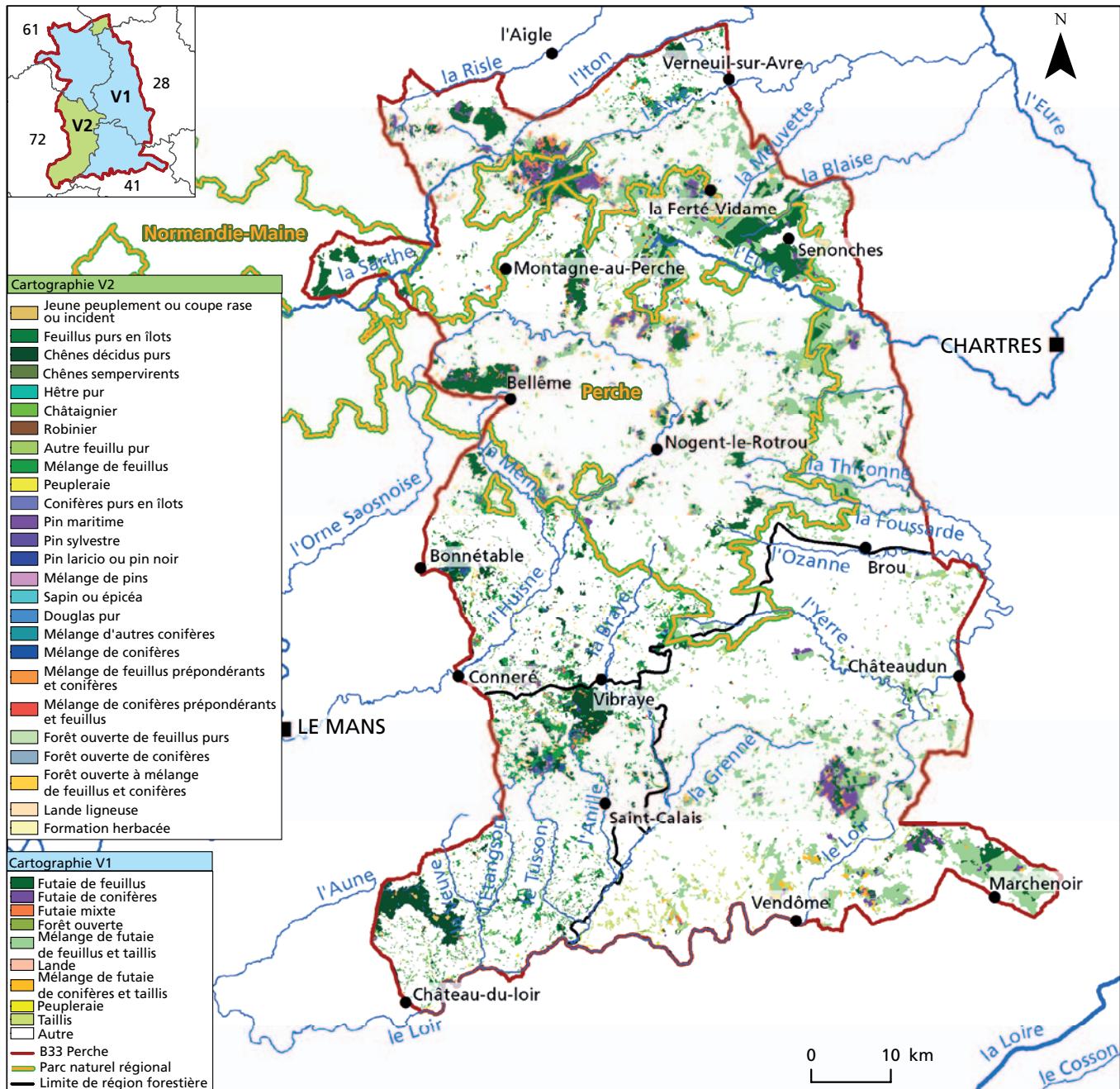


## Végétation

Les peuplements composés de chêne rouvre, parfois accompagné du hêtre, occupent les plateaux et les versants d'argile à silex recouverts de limon tandis que ceux à base de chêne pédonculé, associé au frêne et au charme, se trouvent dans les

vallées et les dépressions. La qualité des chênes est réputée. Les pentes sur sable du Perche portent des peuplements plus pauvres où l'on trouve du pin sylvestre. Les aulnaies-saulaies ou -frênaies occupent les milieux les plus humides.

Trois catalogues des stations forestières ont été élaborés sur la région (voir bibliographie) ; les types de stations y sont différenciés selon leur granulométrie et leur pierrosité, leur position topographique et le degré d'hydromorphie des sols.



Sources : BD CARTHAGE® IGN Agences de l'Eau, MNHN, BD Forêt® V1 IGN (département 28 - 2001, département 41 - 2002 et département 61 - 1998), BD Forêt® V2 IGN (département 27 - 2009 et département 72 - 2005).

#### Types nationaux de formation végétale

# Bibliographie

## B 33 Perche



Les références bibliographiques de la GRECO B : Centre Nord semi-océanique sont disponibles **ici.**

### *Complément des bibliographies générale et particulière à la GRECO B*

- ARLOT (C.), 1984 - Catalogue des stations du Perche et plateau calaisien sarthois. CRPF Pays de la Loire, 266 p.
- BROU (F. de), 1996 - Catalogue des stations forestières du Perche ornais. CRPF Normandie, université Caen, 242 p.
- CHARNET (F.), 1990 - Catalogue des types de station forestière du Perche (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher). CRPF Île-de-France et Centre, 584 p.
- CHASSEGUET (J.-M.), 1985 - Étude des potentialités forestières des stations du Perche sarthois et du Plateau calaisien. CRPF Pays de la Loire, 298 p.
- CHASSEGUET (J.-M.), 2005 - Les milieux forestiers du parc naturel régional Normandie-Maine. Guide pour l'identification des stations et le choix des essences. PNR Normandie-Maine, CRPF Pays de la Loire, CRPF Normandie, ONF, 50 p.
- DECONNINCK (M.-C.), 1984 - La végétation forestière du Perche et du Perche Gouët. Univ. Nancy I, ENGREF Nancy, mémoire de DEA, 122 p.
- GAUBERVILLE (C.), 1993 - Les stations forestières du Perche. CRPF Île-de-France et Centre. Version nord : 84 p., version sud : 92 p.
- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1995 - Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien (Pays de la Loire et Centre). CEMAGREF Nogent-sur-Vernisson, CRPF Île-de-France et Centre, ARBOCENTRE, 148 p.
- GILBERT (J.-M.), CHEVALIER (R.), DUMAS (Y.), 1996 - Autécologie du pin laricio de Corse dans le secteur ligérien. Rev. For. Fr., XLVIII, 3, p. 201-216.
- GUAY (B.), GOMEZ (M.), BOUCHART (J.-L.), 1988 - Potentialités forestières des stations du catalogue du Perche et plateau calaisien sarthois. CRPF Pays de la Loire, 146 p.
- IFN - Publications départementales : Eure, 2002 ; Eure-et-Loir, 2004 ; Loir-et-Cher, 1998 ; Orne, 2001 ; Sarthe, 1999.
- LEMÉE (G.), 1937 - Recherches écologiques sur la végétation du Perche. Thèse de doctorat, Paris. Librairie générale de l'enseignement, 392 p.
- REBOUL (J.-B.), 2011 - Valorisation des stations et des habitats forestiers. Guide de reconnaissance et de gestion pour la région Centre. CRPF Île-de-France et Centre, 166 p.